

Le statut sémantico-discursif de *comme je l'ai dit*

Margarita Rouski

Department of Romance Studies
Sofia University “St. Kliment Ohridski”
1504 Sofia
15 Tsar Osvoboditel Blvd.
E-Mail : ruski@uni-sofia.bg
ORCID iD : <https://orcid.org/0000-0002-2674-6500>

The Semantic-Discursive Status of *comme je l'ai dit* ‘as I said’

Abstract. The current paper examines the function of a specific construction *comme je l'ai dit* and its role in a particular type of oral discourse. The phrase occurs with high frequency in an established discursive genre, namely, debates in the European Parliament (EP). It is presented as a parenthetical construction, including elements with an anaphoric function, and endowed with a specific discursive aim. In order to better understand the *raison d'être* of this syntactically autonomous form in the specialized corpus, a mixed semantic-discursive approach is adopted. The aim of the study is to highlight the main properties of the construction bearing a particular functionality and to specify its status in discourse from the perspective of the active interlocutor.

Given its rather simple morphological paradigm, its rather stereotypical enlargements, and its easy mobility, *comme je l'ai dit* reveals certain specificities of the referential process. The reference of the anadeictic type causes a sort of “duplication” of the object of discourse and also its reconfiguration. The return to the already said, with the aim of re-modeling it, is in fact accompanied by a re-saying, a repetition of the locutor’s own speech.

The interrupting, the going back, the reworking and advancing, involved in the use of the analysed construction, seem to have several implications. The presence of *comme je l'ai dit* is justified by the speaker’s intention to construct relevant discourse that takes into account intralocutive and interlocutive dialogism. The interruption followed by a

Submitted: 5/01/2021. Accepted: 14/04/2021

Copyright © 2021 Margarita Rouski. Published by Vilnius University Press

This is an Open Access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited.

relaunch is a signal that redirects the attention of the interlocutor, while the repetition, which is a reminder of the already said, preserves the continuity of the discourse.

The two processes set up by *comme je l'ai dit*, anaphoric reference and repetition, have the function of ensuring the coherence and the continuity of ongoing discourse through the tradeoff between saying, repeating and discursive memory. The importance of adjustments between speaker and interlocutor is the basis of the chosen discursive strategy. The functional perspective brings out the interpersonal aspect of the referential procedure.

Keywords: reference, parenthetic, interpersonal, discursive strategy, debate

1 Introduction

La présence d'insertions parenthétiques redondantes est susceptible de marquer de façon spécifique les différents discours. Ainsi, la séquence *comme je l'ai dit*, qui atteste une haute fréquence d'emploi dans un genre discursif institué, celui des débats au sein du Parlement européen (PE), joue-t-elle un rôle dans la construction et le développement des interventions et à partir de là, dans le déroulement des débats eux-mêmes. Cette construction parenthétique qui inclut des éléments à fonction anaphorique est aussi dotée d'une visée discursive. L'analyse des procédures anaphoriques déclenchées acquiert une importance particulière dans ce genre discursif construit sur le dialogue. Ci-dessous quelques exemples illustratifs.

- (1) *Comme je l'ai déjà dit, il m'est impossible à ce stade d'entrer dans les détails et ce serait une erreur de ma part de le faire.*
- (2) *Comme je l'ai dit précédemment, nous sommes occupés à examiner et étudier l'étape suivante à mettre en œuvre au niveau européen.*
- (3) *La proposition de prorogation de deux ans nous permet, comme je l'ai dit précédemment, d'inclure la discussion sur l'avenir des quotas de production de féculé dans de notre « bilan de santé » de la PAC.*
- (4) *Nous aurions voté pour ce rapport car, comme je l'ai dit hier, il est le plus critique qui ait jamais été adopté dans ce Parlement à l'encontre du comportement de la Turquie vis-à-vis de l'Union européenne.*

Afin de mieux comprendre la raison d'être de cette construction syntaxiquement autonome, nous préconisons une approche mixte sémantico-discursive. Nous allons nous intéresser à deux aspects. D'une part, *comme je l'ai dit* sert à maintenir le caractère dialogique¹ du discours (cf. Magri-Mourgues & Rabatel 2015). D'autre part, la séquence

¹ Pour les définitions des termes « dialogal », « dialogique », « dialogisme » cf. Bres, Jacques 2005.

intercalaire possède une double fonction anaphorique/cataphorique ou anaphorique/déictique particulière. Elle renvoie à un antécédent grâce au pronom clitique *le*, et en même temps cet antécédent est repris, répété, au moins sémantiquement, comme conséquent. On pourrait estimer qu'il s'agit donc d'une référence à la fois rétrospective et prospective.

Le but de l'étude est de mettre en évidence les principales propriétés de cette séquence porteuse d'une fonctionnalité particulière et de préciser son statut dans le discours du locuteur.

2 Corpus et cadre théorique

2.1 Le corpus

La constitution de grands corpus de textes tirés de différents domaines et les nouvelles méthodes informatiques d'exploration permettent l'extraction de séquences présentant une régularité d'emploi spécifique pour les genres discursifs et une vue d'ensemble. Ainsi l'outil d'interrogation Lexicoscope², conçu par Kraif en 2016, permet d'avoir accès aux emplois de l'association lexicale en question. Le corpus sélectionné figure sous le titre *Europarl – débats du Parlement européen* et comprend 53 758 078 mots (6333 textes). Les données extraites étant statistiquement significatives justifient l'approche inductive qui est à la base de nos observations. Le nombre total d'occurrences s'élève à 2270.

Le terme de « débat » présuppose de l'interaction et de ce fait exclut par définition toute idée de monologue. Même si parfois une intervention personnelle peut s'étendre suffisamment dans le temps pour paraître indépendante des réactions des autres participants au débat, c'est juste la forme qui rappelle le monologue, tandis que la structure sémantique et la fonction présupposent le dialogue, l'échange d'opinions. Le débat est une forme communicationnelle qui naît d'un désaccord, d'un différend, d'un conflit et dont l'objectif est la compréhension mutuelle et l'entente. Le débat parlementaire est un genre qui fait partie du discours politique. Le politique présuppose la légitimité que Charaudeau (2005, 52) décrit comme le « résultat d'une reconnaissance par d'autres de ce qui donne pouvoir de faire ou de dire à quelqu'un au nom d'un statut ». Cette légitimité par mandatement nécessite « d'être réactivée par des justifications diverses » (*ibid.*, 56). En ce qui concerne notre propos, nous considérons que *comme je l'ai dit* est susceptible d'insister sur des justifications, estimées nécessaires de la part du locuteur, en effectuant un retour en arrière sur le *dire*.

Lors des discussions au sein du PE, les députés tissent des relations temporaires d'opposition ou d'alliance. De ce point de vue, la valeur relationnelle des opinions émises, que

² Interrogeable à l'adresse <http://phraseotext.u-grenoble3.fr/lexicoscope/lexicoscope.php>

ce soit en termes de dissensus ou de consensus, ne peut pas être dissociée de l'aspect langagier de l'intervention. Celui-ci demande une maîtrise des moyens discursifs spécifiques de la part des conférenciers. La répétition massive de *comme je l'ai dit*, réalisée par des intervenants individuels (les représentants officiels des Etats membres), qui, entre autres, partagent possèdent le même statut légitimé, le même rôle et œuvrent pour la réalisation de buts communs, apporte une charge sémantique et discursive supplémentaire.

Les caractéristiques du genre « débat parlementaire », telles que sa nature dialogale, la spécificité des objectifs communs à atteindre, la communauté des intervenants, jouent un rôle crucial dans la détermination du statut discursif de l'expression étudiée. Nous allons essayer de démontrer que *comme je l'ai dit* est une routine parenthétique qui, étant dotée d'une fonction anaphorique spécifique et véhiculant un sémantisme singulier, contribue à la structuration du discours. La dimension co-constructive de la séquence parenthétique dans le contexte interactif des débats est essentielle.

2.2 Considérations méthodologiques

2.2.1 Procédures référentielles

Appliqué à la grammaire, le terme d'anaphore se définit traditionnellement comme « toute reprise d'un élément antérieur dans le texte » (Riegel *et al.* 1994, 610). L'idée première de répétition d'un mot ou d'un groupe de mots a progressivement évolué pour devenir une mise en relation de deux séquences. Celle-ci, de son côté, connaît également des interprétations assez variées qui l'éloignent de ses premières caractéristiques, par exemple, de la symétrie préconisée comme effet recherché. Ainsi, largement étudié et défini différemment suivant le niveau d'analyse, le phénomène de l'anaphore s'appuie-t-il sur cette mise en relation entre deux éléments linguistiques situés à distance l'un de l'autre. Il faut cependant préciser que ce lien anaphorique présuppose une dépendance interprétative entre les deux éléments ou séquences. Pour Le Pesant (2002, 39), par exemple, le procédé se transforme en « une instruction explicite ou implicite » concernant l'information à chercher « à gauche », indispensable pour la restitution du syntagme que l'anaphore reprend. Cette interprétation de l'anaphore comme « instruction » est également applicable au niveau discursif.

En résumé, les études menées dans ce domaine attestent la complexité remarquable de la notion à tous les niveaux de sa description. Les pistes de recherche mettent en jeu des éléments de catégorie différente (nominale, verbale, etc.), fixent des paramètres syntaxiques, sémantiques, cognitifs, pragmatiques, dressent des typologies suivant la nature de l'antécédent, etc. Néanmoins toutes ces différentes approches appliquées pour analyser les anaphores se positionnent sur l'un des deux plans principaux – soit celui de la

syntaxe (contraintes syntaxiques, etc.), soit celui du discours (paramètres cognitifs et pragmatiques, etc.). Cette distinction étant trop générale et peu formelle, on voit souvent les deux plans se recouper. En fait l'anaphore est un procédé qui, loin d'être simple, « met en relation une expression anaphorique et un élément de la représentation mentale introduit par le discours » (Gardelle *et al.* 2019, 5). Il est clair que l'interprétation de la nature des éléments unis par un lien anaphorique peut varier et justifier le recours à des niveaux d'analyse différents. Placée dans une perspective fonctionnelle, l'anaphore « constitue un signal ou une instruction de maintenir le foyer d'attention déjà établi » (Cornish 2010, 115). Cela signifie que la relation anaphorique est donc bien plus qu'un retour en arrière pour chercher des traces d'antécédent, c'est surtout un effort de faire ressortir des représentations mentales qui présentent une certaine importance dans un contexte donné (Gardelle *et al.* 2019, 5).

Le rôle de la mémoire discursive, « cet ensemble de représentations partagées entre un locuteur et un allocutaire » (Berrendonner 2016, 37), se voit affirmer. L'interaction verbale est inconcevable sans les réserves de connaissances stockées dans la mémoire discursive où elle puise de l'information et où, en même temps, en l'alimentant, elle vise d'y réaliser des modifications. Le résultat de cette double action est une co-construction du sens et une évolution du discours en spirale. Si toute interaction verbale effectuée cette double action par rapport à la mémoire discursive, celle-ci devient alors le foyer où se joue la mise en relation anaphorique. Ce rapport immuable à la mémoire et cette forte dépendance de son état est résumé par Berrendonner (1983, 231) qui estime que « employer un anaphorique, ce n'est rien d'autre que marquer une énonciation comme relative à un certain état de la mémoire ».

Les typologies des anaphores proposées par les différents auteurs qui essayent de préciser et de compléter leur description prouvent que la relation anaphorique est loin d'être une simple relation symétrique de deux segments et un simple renvoi univoque de l'un à l'autre. Phénomène textuel, cognitif, discursif, rhétorique ou autre, le procédé anaphorique pose au centre de l'attention le problème de sa résolution, celui de la localisation du référent, de son identification et de son accessibilité. Les anaphores individuelles (noms, pronoms, verbes, etc.), tout comme les anaphores abstraites (des entités qui renvoient à des objets sémantiques dont « la réalisation syntaxique est la phrase simple » (Amsili *et al.* 2005, 16), posent toutes les mêmes difficultés de résolution.

L'anaphore figure dans les études toujours couplées de la cataphore. Cependant il s'agit de procédés qui, loin d'être symétriques, présentent des caractéristiques différentes et obéissent à des contraintes souvent opposées. La référence peut être aussi bien anaphorique que cataphorique. Comme l'estime Kesik (1989, cité par Gary-Prieur 1991, 51), « alors que l'anaphore s'oriente vers le passé, la cataphore, très liée à l'acte d'énonciation, s'oriente vers le présent-futur ». Indépendamment des différences, les deux

procédés peuvent cohabiter et le phénomène est clairement décrit par Johnsen (2008, 89) comme suit : « il y a ana-cataphore quand les contextes antérieur et postérieur à la parenthèse se trouvent dans une relation de détermination réciproque et concourent à l'élaboration du référent dans le savoir partagé ».

La présence côte à côte dans la composition de la séquence *comme je l'ai dit* du marqueur déictique *je* et de l'anaphorique *le* présuppose une spécificité du processus référentiel due à sa double action – anaphorique et déictique. Comme nous allons le voir plus loin dans l'article, cette double coordination du processus référentiel va confirmer la thèse soutenue par Cornish (2010) selon laquelle l'anaphore et la déixis ne sont pas des procédures absolues ou isolées et les relations entre elles peuvent être interprétées comme scalaires. Par anadeixis l'auteur désigne la combinaison à des degrés différents des deux moyens de gestion de l'attention des participants au discours. Cornish (2010, 116) met l'accent sur le caractère primaire et fondamental de la déixis par rapport à l'anaphore qui en dépend. À la différence de l'anaphore, la déixis exploite la situation d'énonciation et crée un contexte d'énonciation en fixant les paramètres de base (*je – ici – maintenant*).

2.2.2 Insertions parenthétiques

La reproduction en langue, qui consiste en une reprise plus ou moins fréquente de segments à la structure, à la longueur et au statut différents, contribue à l'agencement adéquat de l'information. C'est un fait banal en soi, mais l'important est qu'une formule redondante se charge de fonctions variées suivant les contextes d'emploi, véhicule des valeurs spécifiques et produit des effets de sens au niveau du discours. Parmi les unités polylexicales redondantes et mi-figées, les routines sont celles qui possèdent la charge discursive la plus importante et sont susceptibles de caractériser des discours professionnels (cf. Sitri & Tutin 2016). Pour ce fait les insertions parenthétiques³ sont considérées comme des « routines macro-syntaxiques » (Berrendonner 2008, 5) qui ont leur fonction dans la constitution du discours.

La progression discursive, à l'oral comme à l'écrit, connaît des ruptures qui provoquent un ralenti avant d'assurer une relance du flux informationnel au regard de la perspective interactionnelle. Ces ruptures sont occasionnées par des séquences intercalaires au contenu et à la dimension variables, entraînant une discontinuité syntaxique, mais aussi intonative, dans la majorité des cas. Le retour effectué sur le *dire* pourrait être considéré comme une tentative d'apporter des précisions, d'ajouter des commentaires, d'effectuer une modélisation (Forget 2000, 18) et tout cela accompagné d'une intentionnalité marquée. Les insertions parenthétiques sont définies par Montchaud comme « une manœuvre qui consiste à interrompre un programme discursif le temps d'en effectuer un

³ Nous allons utiliser les termes « insertions parenthétiques » et « incisives » comme synonymes.

autre, puis, dans le cas prototypique, à poursuivre et achever le programme suspendu » (2012, 2379). Autrement dit, il s'agit d'une suspension de la progression du discours avant qu'elle reprenne l'instant après. La rupture ainsi opérée impose un retour en arrière « volontaire » et « contrôlé » visant la recherche d'une information concrète qui permettra l'encodage correct. De ce fait, la fréquence élevée des reprises anaphoriques observée dans les insertions parenthétiques paraît tout à fait logique.

Le retour sur le *dire* est en fait accompagné d'un *re-dire*, d'une répétition de son propre discours puisque le contenu de l'énoncé est repris. Les énoncés répétés sont ceux qui tissent des liens référentiels et qui sont là pour assurer la cohésion le bon fonctionnement du discours. Donc, on observe un mouvement entre un premier énoncé et sa mise en perspective, un mouvement entre rupture et continuité chargé d'effets discursifs.

Aux termes de Preite (2019, 229–230) la répétition et les anaphoriques peuvent être considérés comme un instrument de « dialogisation intérieure ». D'après l'auteure chaque énoncé pourrait être évalué au niveau du dialogisme interdiscursif (la connexion avec des textes précédents ou successifs) ; au niveau du dialogisme interlocutif (l'interaction entre les interlocuteurs) et au niveau du dialogisme intralocutif (liaison avec les énoncés produits par le même locuteur lors de la même réalisation discursive). De ce point de vue, le retour vers ses propres paroles se fait dans le but de revoir le déjà-dit qui va interagir avec ce qui sera dit afin de faire progresser correctement le discours. Preite développe sa thèse de l'autodialogique en insistant sur l'importance des liens référentiels ainsi créés pour « la structuration mentale des connaissances autour d'un concept déjà énoncé [...] à travers la sollicitation d'un savoir discursif mémoriel » (*ibid.*).

Dans le cas de *comme je l'ai dit*, l'attention est portée sur son propre *dire* qui devrait être reconnu par l'interlocuteur. La séquence intercalaire fait donc valoir une « conduite communicative marquée » (Berrendonner 2008, 8) qui a pour but d'agir sur la mémoire discursive et de provoquer le réajustement et l'activation de certains « objets-de-discours ». Ces derniers sont définis par Berrendonner (2008, 7) comme des actions langagières qui nourrissent la mémoire et une fois enregistrées, acquièrent le même statut que n'importe quel référent.

Les procédés anaphoriques déclenchés par les insertions parenthétiques présentent des variantes suivant le type de relation sémantique entre l'anaphore et l'objet de discours : coréférentiels, résomptifs et associatifs (Johnsen 2008, 90). Les objets de discours auxquels renvoie la construction *comme je l'ai dit* sont chargés, par principe, d'un degré de complexité élevé. Comme le pronom *le* (appelé aussi résomptif) synthétise ou condense un procès ou un événement plutôt que de le pointer uniquement, il est plus juste de considérer dans ce cas l'anaphore comme résomptive, que comme coréférentielle.

3 Considérations linguistiques sur la séquence *comme je l'ai dit*

3.1 Positionnement de la configuration

La séquence que nous allons analyser tout au long de cet article est nécessairement accompagnée de l'énoncé sur lequel elle porte et que nous appelons « explicite », par opposition à celui qui est censé être restauré dans la mémoire de l'interlocuteur et que nous considérons comme « implicite ». On peut constater, à travers des exemples, que la place de la séquence parenthétique par rapport à l'énoncé explicite n'est pas fixe. Trois sont les possibilités à noter – antéposition (ex. 5, 6), postposition (ex. 7) et position médiane (ex. 8, 9). L'autonomie syntaxique de l'incise est évidente.

- (5) *Comme je l'ai dit, nous envisageons la possibilité de recourir au mécanisme de protection temporaire.*
- (6) *Comme je l'ai déjà dit, les procédures sont soumises à des règles.*
- (7) *Notre critère est le besoin, pas la religion, comme je l'ai déjà dit.*
- (8) *Le Parlement a par conséquent présenté plusieurs amendements très importants, qui ont fait l'unanimité, comme je l'ai dit, en commission.*
- (9) *De notre côté, nous devons être prêts à répondre avec un système de justice civile européenne qui, comme je l'ai déjà dit, ne jette pas de l'huile sur le feu.*

3.2 Propriétés morphologiques et syntaxiques des éléments constitutifs

La recherche a montré que l'insertion parenthétique apparaît soit en version minimaliste, *comme je l'ai dit*, soit en version élargie, autrement dit, enrichie d'autres constituants. Dans la grande majorité des cas ce sont les circonstants de temps (toujours, auparavant, précédemment, en juillet dernier, etc.), qui rajoutent au caractère répétitif, ou de lieu (dans mon introduction, devant l'Assemblée, etc.), qui se joignent à la structure.

Lorsque la routine apparaît sous sa forme minimaliste, c'est-à-dire sans aucune marque temporelle ou spatiale (ex. 10), les consignes pour la recherche du référent sont réduites, il ne reste que le temps grammatical qui oriente vers un moment passé, ce qui rend le contexte discursif peu délimité.

- (10) *Comme je l'ai dit, l'expérience de vie augmente.*

Cependant, dans certains cas, le contexte peut être interprété comme plus proche ou plus éloigné suivant le contenu de l'énoncé explicite. Dans l'exemple (11) l'annonce de vouloir fixer préalablement la durée de son intervention ne pourrait être située que dans le contexte immédiat.

(11) *Comme je l'ai dit, je vais être bref.*

Par contre, l'emploi de circonstants conduit vers un fait passé à chercher dans un contexte énonciatif aux contours plus ou moins nets et concrets (ex. 12), ce qui devrait mettre sur la bonne voie le processus référentiel.

(12) *Comme je l'ai dit en juillet dernier, il est fondamental que ce Parlement exerce un contrôle démocratique.*

D'autres types de précisions peuvent s'introduire également et fixer d'autres repères, comme par exemple « au sujet de » (ex. 13). Elles ont toutes la fonction de mieux cibler l'attention et de faciliter l'émergence chez l'interlocuteur de l'information recherchée.

(13) *Comme je l'ai dit au sujet des récents rapports de Mme Frahm concernant l'adhésion à la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (...), je soutiens toutes les mesures qui contribuent effectivement et activement à renforcer les normes de qualité de l'environnement.*

On peut également noter la présence du pronom personnel *vous* dans le cadre de la séquence (ex. 14), mais cette variante est plutôt rare. D'ailleurs le fait de s'adresser de façon explicite à l'auditoire grâce au marqueur déictique ne renforce pas de façon particulière le caractère dialogique escompté à la suite de l'emploi de *comme je l'ai dit*.

(14) *Comme je vous l'ai dit la semaine dernière, nous devons veiller à ce que l'Union européenne ne s'élargisse pas simplement par défaut.*

3.2.1 *Comme*

Le bref aperçu descriptif et historique proposé par Anscombe (2011, 13–34) dévoile le manque d'unanimité concernant les emplois attribués à *comme* par les chercheurs au fil des années. En commençant par les fonctions d'adverbe ou de conjonction, la liste peut distinguer jusqu'à une dizaine d'étiquettes classifiées à l'aide de critères peu systématiques. Ce qui intéresse notre propos, c'est surtout la fonction d'adverbe de manière avec la valeur d'analogie ou de similitude que *comme* véhicule. C'est cette fonction qui permet à *comme* d'apporter un commentaire, le plus souvent sur tout un énoncé, et de faciliter ainsi le processus identificatoire.

Grâce à la valeur d'analogie ou d'équivalence, *comme* crée un lien, une mise en rapport entre deux éléments dont l'un est nécessairement présent, explicite, et dont l'autre est à restituer. Ce lien basé sur la similitude énonciative va jouer un rôle important dans la résolution de l'anaphore, comme nous allons le voir plus bas.

3.2.2 *Le*

Le pronom objet *le*, marqueur anaphorique, assure la reprise des entités aussi bien concrètes qu'abstraites, ce qui justifie sa capacité d'orienter le processus interprétatif. Grâce à sa fonction de pronom neutre, il peut reprendre un syntagme nominal, adjectival ou une phrase entière. Dans le corpus analysé l'élément repris par *le* est un énoncé qui possède l'interprétation événementielle évoquée par Anscombe (2011, 25) et qui paraît être la seule à autoriser la reprise.

Si l'on se réfère au texte d'Anscombe (2010, 5) sur les marqueurs pour le *dire, comme je l'ai dit* devrait être étiquetée d'« incise avec copie ». La variante sans copie, *comme j'ai dit*, n'est pas enregistrée dans le corpus. Nous considérons que cette préférence inconditionnelle pour la variante avec l'emploi du pronom *le* comme pointeur, est due à l'effort du locuteur de neutraliser toute sorte d'ambiguïté et de s'assurer l'information précise nécessaire pour l'avancement de la communication.

3.2.3 *Dire*

Dans la séquence *comme je l'ai dit*, la principale fonction de *dire* comme « verbe de parole » est associée à celle de « verbe parenthétique », permettant ainsi la combinaison des caractéristiques sémantiques et pragmatiques spécifiques. Renvoyant comme verbe prototypique à une activité de parole, la principale construction dans laquelle il se réalise c'est celle en *que P* : *dire que P*. D'après l'observation faite par Urmson en 1952 (cité par Gachet 2009, 14), les verbes qualifiés de « parenthétiques » peuvent être utilisés dans deux constructions : soit en introduisant une proposition en *que P*, soit en incise. Comme *dire* satisfait aux deux critères⁴, son statut de verbe parenthétique est clair.

D'un point de vue sémantique, le verbe *dire* contient une affirmation dont le sens peut aller du concret à l'abstrait. Cela signifie que l'acte du *dire* peut couvrir un champ d'application très vaste et l'identification de l'antécédent du *dit* demande le recours d'autres considérations fonctionnelles (syntaxiques, narratives, discursives, etc.)

Un fait intéressant auquel nous emmènent les données du corpus, c'est la présence de quelques autres verbes qui apparaissent dans la parenthèse à la place de *dire*. Le sens de ces verbes pourrait être réduit dans certaines conditions et dans un contexte approprié *grosso modo* à « faire connaître » et « informer ». Nous proposons une liste indicative des verbes suivant leur nombre d'occurrences : *indiquer* (249 occurrences), *souligner* (152 occurrences), *mentionner* (128 occurrences), *expliquer* (87 occurrences), *signaler* (40 occurrences), *déclarer* (36 occurrences), *rappeler* (28 occurrences), *annoncer* (28 occurrences), *répéter* (18 occurrences).

⁴ *Comme je l'ai dit* est en fait une réplique, une reprise de *J'ai dit que...*

Ces résultats statistiques concernant le nombre d'occurrences des différents verbes pourraient fournir des renseignements d'ordre sémantique et discursif que nous n'allons pas discuter en détail dans ce texte. La parenté sémantique des verbes utilisés dans la formule parenthétique permet d'ajouter leurs occurrences à celles du verbe *dire* et d'obtenir un chiffre total considérable (3036) qui est significatif pour l'importance de ce type de séquence pour le discours concret. On peut aussi tirer la conclusion que le fait d'accueillir dans sa structure des variantes au niveau du verbe et de tolérer certaines variations du temps grammatical, comme nous allons le discuter plus bas, rend le format bien adaptif et explique son emploi massif.

Dans le corpus étudié, le passé composé du verbe *dire* se laisse parfois remplacer par l'imparfait (ex. 15) ou le présent (ex. 16). Étant un temps passé, l'imparfait ne présente aucune contrainte devant le fonctionnement de la parenthèse, ni devant le type de référence y contenue. Néanmoins la valeur de l'accompli semble mieux adaptée aux besoins du discours.

(15) *Comme je le disais tout à l'heure, l'inclusion de la Charte des droits fondamentaux est loin d'être une innovation symbolique.*

De même, la valeur omnitemporelle du présent (ex. 16) peut être réduite et réorientée par le contexte afin de localiser le référent et de l'identifier.

(16) *Malheureusement, comme je le dis clairement [dans le rapport], il y a de la part des États membres un manque d'informations qui nous permettraient d'évaluer les progrès accomplis.*

Cependant, une remarque s'impose. L'emploi du présent peut dans certaines conditions créer une sorte d'hésitation quant à la localisation du référent. Dans l'exemple (16) le circonstant « dans le rapport » ne possède pas la capacité à lui seul d'indiquer le temps, passé, présent ou futur. « Le rapport » pourrait avoir été « réalisé » dans une époque passée ou pourrait se réaliser ultérieurement. Par contre, l'absence de tout autre indice temporel ou locatif annule cette hésitation et le processus référentiel change de nature. Cela veut dire que dans ce cas où le temps présent est utilisé sans prendre appui sur des circonstants, le retour en arrière pour puiser dans le stock de la mémoire discursive est bloqué. Si on enlève de la phrase le circonstant locatif « dans le rapport », le temps présent se rapporte au moment de l'énonciation (je + maintenant) et la référence réalisée par le pronom *le* est déictique.

4 Propriétés sémantico-discursives et configuration du référent

Au paradigme morphologique plutôt simple, aux élargissements plutôt stéréotypés, à la mobilité facile, l'incise semble avoir un statut clair et prévisible, mais les analyses

sémantico-discursives font apparaître quelques spécificités. Le point principal qui suscite l'intérêt c'est la spécificité du processus référentiel.

- (17) *Toutefois, comme je l'ai dit auparavant, il ne s'agit pas que d'une stratégie relative aux drogues car la situation est extrêmement complexe.*
- (18) *Comme je l'ai déjà dit au Conseil, ces préparatifs nous permettent de prendre quelque peu nos distances par rapport aux préoccupations actuelles et d'envisager le moyen terme.*

L'accessibilité à l'antécédent se fait par inférence à la suite d'un rappel et en activant la mémoire discursive. Toutefois le processus référentiel déclenché par *comme je l'ai dit* suit son propre chemin. Le procédé anaphorique se déroule en deux temps, dans deux directions, par une double action. D'abord c'est un retour en arrière imposé par le temps passif du verbe *dire*, donc un rappel de l'objet de discours grâce au pronom résomptif (anaphorique), et puis c'est une explicitation du contenu de ce même objet de discours, exprimé au moment de l'énonciation. Le résultat en est une sorte de « dédoublement » de l'objet de discours lui-même. Une première fois, il est supposé exister dans la mémoire discursive, donc à l'état potentiel, et dans ce cas le locuteur essaye de provoquer son activation, et une deuxième fois, il est formulé par le locuteur au moment de l'énonciation où son existence est réelle. Ainsi peut-on avancer la thèse qu'il s'agit d'une reconfiguration de l'objet de discours grâce à une relation référentielle du type anadéictique. La double existence de l'objet de discours, potentielle et réelle, conforte la stabilité référentielle et minimalise le risque d'ambiguïté. Une telle interprétation anadéictique de la composition parenthétique n'est cependant pas inconditionnelle. Comme on l'a vu plus haut, le temps présent du verbe *dire* peut modifier le type de référence, la réorienter et la transformer en déictique (ex. 16).

Ce dédoublement du référent est valable aussi lorsque l'insertion parenthétique est placée à droite de l'énoncé explicite. Dans ce cas le processus référentiel comprend deux retours en arrière – un premier, vers la mémoire discursive, et un deuxième, vers le contexte immédiat à gauche.

La « fouille » dans la mémoire discursive a comme objectif la recherche d'une confirmation de ce que le locuteur prétend avoir dit. Le processus référentiel présenté dans cette optique sert à indiquer une référence à un objet de discours qui est censé être connu par l'interlocuteur et qui est en même temps repris et reformulé par le locuteur.

Le fait de préciser la localisation (temporelle et spatiale) de l'antécédent (ex. *à Lisbonne, dans mon intervention, précédemment, auparavant, etc.*) pose un cadre présumé, supposé commun pour tout l'auditoire (tous les députés sont censés y avoir été présents, y

avoir participé, en être informés, etc.). Le retour en arrière et la reprise qui succède est un effort de contrôler les risques d'ambivalence.

Par contre, l'absence d'indications temporelles, locatives ou autres peut susciter la formulation d'une autre hypothèse, celle de l'absence d'antécédent. Le « retour en arrière » pour réaliser le processus référentiel dans le cas de l'oral est quand même différent du « retour à gauche » dans le texte écrit où la forme est explicite et où au moins une trace de l'antécédent est gardée. À l'inverse, l'antécédent à l'oral n'est pas toujours facilement restituable et le chemin identificatoire peut s'avérer incertain. Le référent qui peut ne pas être « présent » reste plutôt une idée floue, un fait ou un événement, mais dont la connaissance présumée demeure hypothétique, incomplète et son activation est un processus complexe impliquant des mécanismes qui dépassent les limites de la linguistique.

Et si l'antécédent faisait vraiment défaut ? La charge sémantique de *le* est tellement faible qu'il peut renvoyer à tout ou à rien du tout, mais difficilement à un référent particulier. Et encore, *comme je l'ai dit* peut-être une fausse affirmation, c'est-à-dire l'acte du *dire* peut ne s'être jamais produit. Cette situation est plausible pour des raisons diverses. Les souvenirs du locuteur concernant son *dire* ne sont pas exacts, il peut avoir tout oublié ou avoir accompli l'acte du *dire* dans des circonstances différentes ou même n'avoir jamais prononcé cet énoncé. Tout cela est fort probable surtout lorsque le cadre référentiel n'est pas précisé. Comment obtenir l'identification ? Vient alors le rôle du deuxième élément de la relation instaurée par *comme*, l'élément qui est explicite. Si l'existence de l'antécédent est incertaine, la référence est réalisée quand même vers l'élément explicite. Le processus référentiel devient alors déictique, car le rappel, le retour en arrière ne s'effectue pas. Au dire de Cornish (2010, 115), « [n]ous avons affaire à la deixis à chaque fois que nous devons avoir recours (par défaut) au contexte d'énonciation afin d'identifier le référent visé par le locuteur ».

5 Effets pragmatiques de la configuration parenthétique

Le caractère facultatif de l'emploi de la routine parenthétique étudiée n'est pas à prouver, l'intervenant peut parfaitement bien s'en passer sans que cela empêche la construction du discours. La question qui se pose alors est de savoir quelles sont les raisons de sa présence. Rupture, retour en arrière, reprise et avancement semblent avoir plusieurs implications.

La présence de *comme je l'ai dit* est justifiée d'abord par le souci du locuteur de construire un discours pertinent qui tient compte du dialogisme intralocutif et interlocutif (Preite, 2019 ; Gomila 2019). Comme la fonction de la parenthèse dans le cas étudié n'est ni réparatrice, ni complétrice, la motivation principale du retour en arrière est la réalisation d'un lien réalisé par la répétition qui est vue comme une figure énonciative assurant un

ancrage textuel et discursif (Magri-Mourgues & Rabatel 2015). L'emploi de la routine parenthétique crée un pont entre ce qui a été dit et ce qui est en train d'être dit. Ce rappel à l'interlocuteur de ce qu'il sait déjà permet une réaction adéquate, que ce soit une validation ou une invalidation. Le fait de baser son discours sur un contenu commun est le gage d'une meilleure appréhension et réussite des échanges. L'énonciation dédoublée a son effet sur tous les interlocuteurs, dont l'engagement à l'élaboration du discours est nécessaire. Le locuteur convoque la participation active de l'auditoire en essayant d'activer sa mémoire discursive. Cette implication de l'interlocuteur prouve l'aspect interactionnel de la manœuvre discursive. Ainsi l'interlocuteur se voit-il inscrit dans l'univers commun. *Comme je l'ai dit* est à la base d'une stratégie interactionnelle qui est mise en place aussi pour anticiper les réactions et neutraliser d'éventuelles contestations.

L'interruption suivie de la relance est un signal qui réoriente l'attention de l'interlocuteur, tandis que la répétition, qui est un rappel du déjà-dit, sauvegarde la continuité du discours. On assiste donc à un double effet de la répétition - assurer la cohérence du débat et le recadrer et réorienter en même temps (Richard, 2015). Le locuteur qui veut tout prévoir a besoin de l'accord afin de mieux contrôler la construction du sens et la réalisation du discours. Il veut éviter tout risque d'être attaqué par un contre-argument ou de devoir résoudre une situation d'incompréhension. Dans ce cas la meilleure solution au coût discursif minimal c'est le rappel en vue d'une réaction adéquate. Le locuteur interrompt son discours pour s'assurer l'approbation de l'interlocuteur en tâchant d'évoquer des faits déjà discutés, connus. Un accord préalable avec l'interlocuteur paraît nécessaire pour continuer plus loin et mener à bout son discours. La répétition introduite par l'insertion parenthétique est également un moyen pour le locuteur d'ajuster son rapport cognitif à la réalité et aux autres interlocuteurs (Magri-Mourgues & Rabatel 2015).

6 Conclusion

Les analyses menées ont montré que la routine parenthétique *comme je l'ai dit* participe à une stratégie discursive présentant plusieurs aspects et intégrant plusieurs objectifs. Elle provoque une interruption du discours et effectue une pause qui permet au locuteur de faire un retour en arrière et d'engager l'attention de l'interlocuteur avant de relancer l'énonciation. Le dédoublement de celle-ci détermine les particularités du processus référentiel lancé par le pointeur *le*.

Le processus référentiel observé se caractérise par une double orientation, rétrospective et prospective, qualifiée d'anadéictique. Autrement dit, le renvoi vers un objet de discours dédoublé s'effectue en deux temps, vers un objet de discours potentiel et vers sa copie réelle. Cette double existence de l'objet de discours, potentielle et réelle, contribue à la stabilité référentielle et minimalise le risque d'ambiguïté. La reproduction et la redondance sont à la base de la stratégie mise en place par le locuteur. La répétition opérée

à la suite de *comme je l'ai dit* se voit renchérie par les circonstants qui accompagnent la séquence parenthétique. Les deux procédés mis en place, référence anaphorique et répétition, ont la fonction d'assurer la cohérence et la continuité du discours grâce au mouvement effectué entre le *dire* et le *redire* et par rapport à la mémoire discursive. La répétition et le système anaphorique jouent également un rôle dans la « dialogisation intérieure », au niveau interlocutif et au niveau intralocutif. L'importance des ajustements entre l'intervenant et ses interlocuteurs est à la base de la stratégie discursive choisie. Ainsi la perspective fonctionnelle fait-elle ressortir aussi l'aspect interactionnel de la procédure référentielle lancée par la routine.

Références

- Amsili, Pascal, Pascal Denis, Laurent Roussarie. 2005. Anaphores abstraites en français : représentation formelle. *TAL* Vol. 46 (1), 15–40. Accessible à : https://www.researchgate.net/publication/228700729_Anaphores_abstraites_en_francais_representation_formelle. Consulté le 12 janvier 2020.
- Anscombe, Jean-Claude. 2010. Lexique et médiativité: les marqueurs pour le dire. *Cahiers de lexicologie* 96. Accessible à : https://www.researchgate.net/publication/278812353_Lexique_et_mediativite_les_marqueurs_pour_le_dire/link/5bc3193ca6fdcc2c91fb8499/download. Consulté le 10 juillet 2020.
- Anscombe, Jean-Claude. 2011. L'introduction du pronom neutre dans les marqueurs médiatifs à verbe de dire de type *comme dit le proverbe / como dice el refrán* : étude sémantique contrastive d'une contrainte polyphonique. *Langages* 184, 13–34.
- Berrendonner, Alain. 1983. Connecteurs pragmatiques et anaphore in Connecteurs pragmatiques et structures du discours. In *Actes du 2 Colloque de pragmatique de Genève (7–9 mars 1983)*. Accessible à : https://clf.unige.ch/files/4614/4111/1823/10-Berrendonner_nclf5.pdf. Consulté le 05 mai 2020.
- Berrendonner, Alain. 2008. Pour une praxéologie des parenthèses. *Verbum* XXX (1), 5–23.
- Berrendonner, Alain. 2016. Attentes et insertions parenthétiques. *Langue française* 192, 37–52.
- Bres, Jacques. 2005. Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie... In *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*. Bres Jacques & al., eds. *De Boeck*. 47–62.
- Charaudeau, Patrick. 2005. *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris: Vuibert.
- Cornish, Francis. 2010. Indexicaux, discours et mémoire discursive : ce que les premiers révèlent du second et de la troisième. *Linx* [En ligne], 62–63. Accessible à : <https://journals.openedition.org/linx/1377>. Consulté le 20 mai 2019.

- Forget, Danielle. 2000. Les insertions parenthétiques. *Revue québécoise de linguistique* 28 (2), 15–28.
- Gachet, Frédéric. 2009. Les verbes parenthétiques : un statut syntaxique atypique ? *Linx* [En ligne], 61. Accessible à : <http://journals.openedition.org/linx/1328>. Consulté le 02 mai 2019.
- Gardelle, Laure, Caroline Rossi, Laurence Vincent-Durroux. 2019. La gestion de l'anaphore en discours : complexités et enjeux. *Cahiers de praxématique* 72. Accessible à : <http://journals.openedition.org/praxematique/5368>. Consulté le 20 juin 2020.
- Gary-Prieur, Marie-Noëlle. 1991. Marek Kesik, La Cataphore, PUF, 1989. *L'Information Grammaticale* 48, 50–51. Accessible à : http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1991_num_48_1_1916_t1_0050_0000_6. Consulté le 10 août 2020.
- Gomila, Corinne. 2015. Quand la répétition s'ajoute au discours rapporté. Étude de quelques *redites* dans des correspondances de la Grande Guerre. *La répétition en discours*. L'Harmattan. 237–255.
- Johnsen, Laure Anne. 2008. Procédés référentiels dans les parenthèses. *Verbum* XXX (1), 85–102.
- Le Pesant, Denis. 2002. La détermination dans les anaphores fidèles et infidèles. *Langages* 145, 35–59.
- Magri-Mourgues, Véronique & Alain Rabatel. 2015. Quand la répétition se fait figure. *Semen : Pragmatique de la répétition* 38. Accessible à : <https://journals.openedition.org/semen/10285>. Consulté le 22 février 2021.
- Montchaud, Pascal. 2012. Les insertions parenthétiques comme ressource de la gestion du discours et de sa construction. *Congrès mondial de linguistique française*, SHS Web of Conferences 1, 2379–2391. Accessible à : https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf_cmlf12_000250.pdf. Consulté le 10 février 2020.
- Preite, Chiara. 2019. Répétition et phénomènes de reprise anaphorique dans les arrêts de la Cour de Justice de l'Union européenne. *La répétition en discours*. L'Harmattan. 217–235.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat, René Rioul. 1994. *Grammaire méthodique du français*. PUF.
- Richard, Elisabeth. 2015. À propos de la répétition : entre continuité et rupture. *Semen : Pragmatique de la répétition* 38. Accessible à : <https://journals.openedition.org/semen/10323>. Consulté le 22 février 2021.
- Sitri, Frédérique & Agnès Tutin. 2016. Phraséologie et genres de discours. *Lidil* [En ligne] 53. Accessible à <https://journals.openedition.org/lidil/3914>. Consulté le 30 mars 2018.